



RAPPORT D'INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GENERAL EN REPONSE A LA MOTION N°348 « MISE A DISPOSITION D'UNE OU PLUSIEURS HALLES DE GYMNASTIQUE POUR LES ENFANTS ET LEURS PARENTS LES DIMANCHES MATIN »

(Du 3 juillet 2024)

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La pratique d'une activité physique ou sportive apporte des bienfaits indéniables en matière de santé et joue un rôle central dans la cohésion sociale. Ces enjeux sont largement reconnus et ont été soulignés tant dans le rapport concernant la politique du sport de la Ville de Neuchâtel (17-018) que dans le récent concept cantonal du sport. Ces bienfaits valent pour la population générale, mais sont d'autant plus importants chez les enfants et les jeunes.

Dans ce cadre, le Conseil communal a accueilli favorablement la motion n°348 acceptée par votre Autorité le 5 septembre 2022, cette dernière s'intégrant idéalement dans le cadre de nos politiques sportives, familiales et de cohésion sociale.

Le présent rapport dresse un rappel des actions déjà entreprises auprès des jeunes et offre l'occasion de déployer une nouvelle prestation à l'attention des plus jeunes enfants, de 0 à 6 ans, et de leurs parents. Il est également proposé d'explorer d'autres pistes en lien avec l'Université de Neuchâtel et le Canton pour compléter notre dispositif avec une proposition pour la population des enfants de 6 à 12 ans.



1 Rappel du texte de la motion

La motion n° 348 intitulée « *Mise à disposition d'une ou plusieurs halles de gymnastique pour les enfants et leurs parents les dimanches matin* » propose le texte suivant :

« Le Conseil communal est prié d'étudier la mise à disposition d'une ou plusieurs halles de gymnastique pour les enfants et leurs parents les dimanches matin ».

Développement écrit :

Depuis plusieurs années, la ville de Neuchâtel organise les MidNight JeuNE et ouvre les salles de sports pour les jeunes de 12 à 17 ans, les samedis soir de 20h30 à 23h30, et offre ainsi un lieu gratuit pour les rencontres et l'activité physique.

Nous saluons pleinement cette initiative, ces soirées rencontrent un grand succès.

Notre motion s'inscrit dans un concept similaire: des salles de sports ouvertes pour les enfants et leurs parents ou un adulte accompagnant.

Dans la mise en œuvre, on veillera à ne pas prêter les clubs de sport, notamment pour les entraînements et les compétitions, et à penser aux différents quartiers.

Le projet pourrait s'inspirer du « MiniMove », <https://www.ideesport.ch/fr/programmes/minimove/>

Comme les MidNight sports, MiniMove est un programme de « IdeeSport », fondation qui s'engage pour la jeunesse en Suisse, et utilise le sport comme moyen de prévention et d'intégration sociale.

Cette mise à disposition des salles de gymnastique permettra aux enfants de bouger, de s'amuser, quelle que soit la situation météorologique, tout en promouvant la santé par l'activité physique.

Il est bien connu que le mouvement est le moteur de tout développement et permet de solliciter tous les sens de l'enfant, contribuant ainsi à son bien-être général.

On mettra en relation les enfants et leur famille au sein de la commune. Cela correspond en tous points au 4ème défi du Programme politique du Conseil communal, du 22 novembre dernier: « Vivre ensemble en bonne

intelligence ». Un lieu dans lequel parents et enfants se rencontrent, nouent des liens, échangent des informations.

Fribourg et Yverdon ont déjà développé de telles offres, pour le plus grand bonheur de leurs habitant-e-s.

En conclusion, cette motion propose en une seule action : une offre de santé publique, de Vivre ensemble, avec un encouragement pour les familles, le tout pour un coût raisonnable en utilisant des infrastructures existantes.

2 Introduction

2.1 Cohérence avec les politiques publics

Les propositions développées dans la motion font écho à différentes mesures portées dans des visions stratégiques plus globales.

Ainsi, dans sa politique du sport, la Ville de Neuchâtel met en exergue le rôle central de la collectivité qui assure la mise à disposition des infrastructures nécessaires à la pratique sportive. Ce rôle et les enjeux actuels en matière d'infrastructures sportives, notamment de salles de sport, sont brièvement évoqués dans le chapitre suivant.

Un autre pilier d'une politique communale du sport consiste à encourager le sport comme vecteur d'intégration, d'inclusion et de cohésion sociale. Cet aspect est unanimement reconnu et souligné notamment par le Conseil de l'Europe et par la Confédération. L'Office fédéral du sport le formalise ainsi : « le sport offre de nombreuses possibilités d'intégration et favorise la compréhension entre des personnes issues de cultures et dotées de capacités différentes ». Ce pilier a été concrétisé, entre autres, aux travers des actions « Midnight JeuNE », « Summer Nights » et « Winter Sundays » décrites au chapitre suivant.

On mentionnera encore l'importance de tenir compte des enjeux sociodémographiques dans notre politique du sport. Si le vieillissement de la population et les enjeux de maintien en santé sont très présents, de même que les progrès en matière de féminisation du sport, il convient de tenir compte en outre de l'évolution des situations familiales. Le changement des modes de vie et des structures familiales (activité professionnelle des deux parents, augmentation du nombre de familles monoparentales par exemple) doivent alimenter la réflexion quant aux possibilités offertes à cette population.

Enfin, la politique du sport de la Commune de Neuchâtel a toujours mis un accent particulier sur l'encouragement de la pratique du sport chez les jeunes. La gratuité des infrastructures pour les équipes juniors, la mise en œuvre de camps multisports, l'organisation de manifestations sportives et l'offre en matière de sport scolaire facultatif ou son implication dans le projet d'école à journée continue (MAE) démontrent cette ambition.

La motion fait écho à diverses mesures proposées dans le cadre du rapport 20-011 concernant la politique familiale de la Ville de Neuchâtel. Ce dernier soulignait la qualité et la diversité de l'offre culturelle, sportive et de loisirs et l'importance de cette dernière dans la vie des familles et le développement du lien familial, ainsi que d'un référentiel commun. Il identifiait cependant un manque de structures de loisirs en intérieur sur le territoire communal. La mise à disposition de salles de sport pour les familles permettrait par conséquent d'améliorer la situation.

Enfin, le Canton de Neuchâtel a produit récemment son concept cantonal du sport. Basé sur 5 orientations stratégiques, le sport à l'école, le sport populaire et d'élite, les infrastructures sportives, les manifestations sportives et le sport outdoor. Il inscrit le Canton dans un rôle de soutien et de coordination avec les différentes entités concernées. Ce dernier souligne à son tour son intention de favoriser la pratique sportive chez les jeunes en réponse aux enjeux de santé publique, tout en développant le sport de compétition et le tissu associatif comme outils d'intégration et de cohésion. Ce concept déclare par ailleurs son intention de soutenir les communes dans le développement et l'entretien des infrastructures sportives d'importance cantonale.

2.2 Salles de sports disponibles

La question des infrastructures sportives, notamment des salles de sport, est centrale dans les priorités du Conseil communal. Les besoins des clubs et des écoles sont importants et la saturation connue actuellement dans les salles communales poussent notre Conseil à chercher des solutions pour répondre à cette pénurie.

Les projets de rénovation de bâtiments scolaires font systématiquement l'objet d'études de faisabilité pour améliorer l'offre disponible, à l'exemple du collège des Parcs qui se verra doté dès 2025 d'une seconde salle de sport. Des projets et études sont par ailleurs en cours visant à proposer des solutions dans le secteur des Chapons, mais également dans le secteur des patinoires, pour répondre entre autres aux besoins du sport universitaire. Un rapport spécifique est en cours d'élaboration sur ces questions, répondant aux motions liées à ces objets.

Dans un contexte plus large, la volonté du Conseil communal d'inscrire les besoins en infrastructures sportives d'importance dans une planification à un échelon régional est clairement affichée. A ce titre, il est encore mentionné l'initiative populaire « 1% pour le sport » dont le traitement est en cours et pour laquelle le contre-projet proposé par le Conseil d'Etat prévoit un financement pour les équipements sportifs d'importance cantonale. Cette proposition devrait être traitée par le Grand Conseil d'ici la fin de l'année 2024.

Aujourd'hui, la Ville dispose de 22¹ salles de sports, dont 2 salles triples, 1 salle double et 1 salle spécialisée (agrès). La plupart de nos infrastructures présentent une utilisation intensive en semaine et le week-end. Le dimanche matin, peut cependant représenter le dernier créneau libre dans certaines salles.

Après étude de disponibilité, d'accessibilité et de gestion, les salles de Corcelles-Cormondrèche (ancienne salle polyvalente), de Vauseyon et du Crêt-du-Chêne ont été identifiées comme lieux potentiels pour un projet d'ouverture de salles aux familles.

Ces salles permettent de couvrir différents secteurs de la commune fusionnée.

2.3 Expériences de la Commune de Neuchâtel

La Commune de Neuchâtel déploie déjà depuis plusieurs années des activités visant à mettre à disposition du public des infrastructures sportives et un encadrement. Le programme Midnight JeuNE se déploie depuis 2011. Des actions récentes, tels que les « Summer Nights » et « Winter Sundays » ont étoffé l'offre dans ce domaine durant l'année 2023-2024. Dans ce cadre, les jeunes (de 12 à 18, voire 25 ans) ont été les cibles privilégiées de ces projets.

2.3.1 Midnight JeuNE

Midnight JeuNE est un projet de la fondation IdéeSport qui existe en Suisse depuis 1999 et qui met à disposition des jeunes une salle de sports d'un collège chaque samedi soir en libre accès, dans une optique de développer l'activité physique comme moyen de favoriser la santé publique et de lutter contre les addictions. À Neuchâtel, les soirées Midnight sont organisées depuis octobre 2011 grâce à une collaboration

¹ 23 salles à partir d'août 2025. Le collège des Parcs disposera d'une salle supplémentaire.

entre le Service de la cohésion sociale, le Service des sports, le Centre des Loisirs et IdéeSport.

Tous les samedis soirs durant les périodes scolaires, les deux salles de sport du collège de la Promenade à Neuchâtel sont ouvertes de 20h15 à 23h15 afin d'offrir un espace dédié au mouvement et aux rencontres pour les jeunes de 12 à 17 ans.

Contrairement à d'autres communes, le programme Midnight JeuNE est entièrement coordonné par la Ville de Neuchâtel et non par la fondation elle-même. Une convention a toutefois été signée avec cette dernière afin de pouvoir profiter d'une plateforme permettant de rédiger les rapports de soirée de manière uniformisée et de récolter les données statistiques des participant-e-s. Il s'agit en outre de bénéficier du programme de formation des coaches, de conseils à l'équipe, ainsi que d'avoir accès à des documents spécifiques. Une permanence est mise à disposition en cas d'urgence. La Ville de Neuchâtel paie à la fondation CHF 2'300.- par année pour le programme.

Le but des soirées est d'offrir un espace dédié au mouvement et aux rencontres pour les jeunes de 12 à 17 ans. Les participant-e-s sont pris-e-s en charge par une équipe composée de 3-4 junior coaches (12-17 ans), au moins deux senior coaches (18-30 ans) et d'un chef de projet. Ce dernier s'occupe de la gestion des clés et de rédiger un rapport écrit par semaine qui résume les aspects principaux de chaque samedi soir.

Les équipes sont très bien encadrées et bénéficient de formation telles que la conduite du projet, l'encadrement de jeunes, avec notamment un code de conduite lié à la protection de l'enfance, la prévention de la consommation d'alcool ou de drogues, etc.

Si l'équipe encadrante s'assure qu'aucune consommation de boisson ou de nourriture ne se fait dans les salles et veille au maintien de la propreté générale, c'est le concierge du collège de La Promenade qui est responsable du nettoyage.

Pour 2023, c'est un budget d'environ 34'000 francs qui a été investi par le Service de la cohésion sociale dans la rémunération des équipes encadrantes, du matériel nécessaire, ainsi que des éventuel-le-s intervenant-e-s pour des initiations. Les coaches sont rémunéré-e-s sous forme de forfait à la soirée. A titre d'indication, les junior coaches sont payé-e-s 20 ou 30 francs pour la soirée, selon leur expérience. Les senior coaches sont payé-e-s 84.25 francs la soirée, et les chef-fe-s de projet 155.40 francs. Enfin, les chef-fe-s de projet reçoivent également 36.20

francs de l'heure pour les heures de préparation, la rédaction des rapports, etc.

L'affluence des participant-e-s montre des variations chaque année. En 2023, le nombre total de participant-e-s sur 37 soirées était de 1'764, avec en moyenne 49 participant-e-s par soirée, 79.3% de garçons et 20.7% de filles. Les données démontrent que la plupart des visiteur-euse-s viennent régulièrement aux soirées, ce qui tend à laisser supposer que le programme est apprécié.

Le Service de la cohésion sociale a récemment créé une charte de conduite à signer pour les participant-e-s et une autre pour l'équipe encadrante, dans le but de créer un environnement respectueux et sain.

2.3.2 Summer Nights et Winter Sundays

Le programme de la Ville de Neuchâtel « d'accès aux terrains sportifs pour les jeunes », qui a été retenu suite à l'appel à projet du Dialogue Jeunesse du Canton de Neuchâtel pour des activités culturelles et sportives accessibles aux jeunes, s'est déployé durant l'été 2023 sous l'appellation des « Summer Nights » et en hiver 2023-2024 à travers le programme des « Winter Sundays ».

Le groupe de travail « espace public » qui réunit différents services de la Ville, avait relevé l'impossibilité d'accès aux terrains de sport pour les activités hors club, ainsi que le manque de lieux où les jeunes pouvaient se retrouver et s'amuser. Ce projet avait donc pour objectif d'ouvrir en soirée certaines infrastructures sportives extérieures aux jeunes âgé-e-s de 12 à 25 ans et de proposer un complément pour les après-midi hivernaux. Pour ce faire, une collaboration entre les équipes du programme Midnight JeuNE et celles de spécialistes de l'animation Hors-Murs du Centre de Loisirs a permis d'organiser des événements adaptés aux jeunes et décentralisés dans différents quartiers. Ce sont ainsi six soirées, réparties entre mai et août 2023 qui se sont déroulées les vendredis soirs de 18h à 22h sur des terrains extérieurs de la commune fusionnée et qui ont réuni 113 jeunes (77% de garçons et 23% de filles), ainsi que quatre après-midi entre décembre 2023 et mars 2024, qui se sont déroulés à la salle de gym des Charmettes entre 14h et 18h et qui ont rassemblé 75 jeunes (85.3% de garçons et 14.7% de filles).

Pour les soirées d'été, l'offre proposée avait pour objectif d'être itinérante selon des lieux sélectionnés afin de se rendre au plus près des jeunes, dans leurs quartiers. Les deux soirées effectuées au mois de mai ont eu lieu à la place de sports de La Coudre et au terrain multisports du quai

Robert Comtesse. Celles du mois de juillet se sont déroulées à la place de sport du Collège Pamplémousse à Peseux, au terrain de football des Charmettes et au terrain de football de Pierre-à-Bot. Enfin, la dernière séance du mois d'août s'est tenue dans le quartier de Denis-de-Rougemont. Tous les après-midis des Winter Sundays se sont déroulés quant à eux à la salle de gym des Charmettes.

De manière générale, ces soirées ont été marquées par une ambiance conviviale et par un bon fair-play. En raison des terrains disponibles, le sport principal a souvent été le football, mais d'autres propositions sportives ont pu être pratiquées, comme le basketball, le spikeball², le volleyball, le tir au but, les courses rapides et le mikado.

Les activités ont toujours été alternées par des moments d'échanges entre jeunes, mais aussi entre jeunes et adultes, et une collation gratuite a été distribuée à chaque fois afin de permettre aux participant-e-s de recharger leurs énergies. Les responsables ont profité de ces moments pour recueillir idées et commentaires concernant les activités proposées.

Durant les après-midi Winter Sundays, les activités sportives ont été diversifiées pour divertir et engager les participant-e-s de tous âges et de tous niveaux de compétence. Des matchs de football, de basketball et de volleyball ont rythmé les journées, tandis que les sessions de trampoline ont fait ressortir les acrobates en herbe.

Ces activités ont été fréquentées par 188 jeunes. Le coût à charge de la Ville s'est monté à environ 6'700 francs.

2.4 Minimove

Le texte de la motion demande de s'inspirer des actions réalisées dans d'autres communes et notamment du projet Minimove de la fondation IdéeSport, initiatrice également du programme Midnight JeuNE.

² Le roundnet (usuellement appelée spikeball d'après le nom de la marque éponyme) est un sport d'équipe inspiré du volley-ball qui se joue avec une balle et un filet de rebond circulaire ressemblant à un trampoline. Le sport se joue en équipes de 2 contre 2 distribuées autour du filet. La balle est mise en jeu par un service qui doit rebondir sur le filet vers l'équipe adverse. L'équipe receveuse peut faire jusqu'à 3 touches, alternées entre les joueurs, avant de retourner la balle à l'autre équipe en la faisant rebondir sur le filet. Un point est marqué lorsque la balle touche le sol ou l'anneau du filet ou lorsqu'elle rebondit plus d'une fois sur le filet.

Il existe également des variations pour 2, 3 et 6 joueurs.

Le programme Minimove déploie ses activités à l'attention des enfants en âge préscolaire et aux adultes qui les accompagnent. Durant les mois d'hiver, des salles de sports sont mise à disposition le dimanche pour offrir un espace gratuit, propice au mouvement et aux rencontres.

L'encadrement repose sur les « coachs » IdéeSport et des représentant-e-s de la commune.

Tant le Service de la famille que le Service des sports ont connaissance du projet depuis quelques années et ont évalué sa faisabilité. Les services ont notamment apprécié le concept, l'accompagnement proposé et le cadre fourni par la fondation IdéeSport.

Cependant, la focalisation sur les enfants préscolaires (0-4 ans) ainsi que le coût de mise en œuvre (environ 42'000 francs pour la première année et 33'000 francs pour les années suivantes pour une quinzaine de dimanche) ont amené à évaluer des solutions alternatives.

3 Proposition retenue

3.1 Radix « La Salle ouverte »

La fondation Radix, centre de compétences en promotion de la santé et coordinatrice des plateformes « communes en santé » et « école en santé » propose également un programme de promotion du mouvement pour la petite enfance, principalement aux petites et moyennes communes de Suisse.

Le concept, développé dès 2005 à Thoun, propose aux enfants de 0 à 6 ans et à leurs parents un espace de jeu intérieur en automne et en hiver afin de bouger, jouer et rencontrer d'autres enfants dans une salle de gym, lorsque les températures extérieures sont basses et que la météo est mauvaise. Des postes et des parcours, conçus par des professionnel-le-s de l'éducation physique, sont installés dans les salles et invitent au mouvement et à l'activité physique. Cette offre rencontre un grand succès en suisse alémanique avec 115 sites qui ont proposé près de 800 dimanches d'ouverture pour près de 27'000 enfants accueillis en 2023.

Le programme s'ouvre désormais en Suisse romande et la Commune de Neuchâtel pourrait faire partie des premières communes le proposant. La commune neuchâteloise de la Côte-aux-Fées, sous l'impulsion d'une bénévoles, a été pionnière en Suisse romande en 2023.

Si le concept général se rapproche du programme Minimove de la fondation IdéeSport, la proposition de Radix se base sur un engagement bénévole, une surveillance par les parents et un prix d'entrée.

Avec un concept basé sur l'engagement citoyen, il est plus facile de déployer simultanément le projet sur plusieurs sites.

Les expériences suisses-alémaniques sont positives et les statistiques montrent une bonne répartition filles-garçons³.

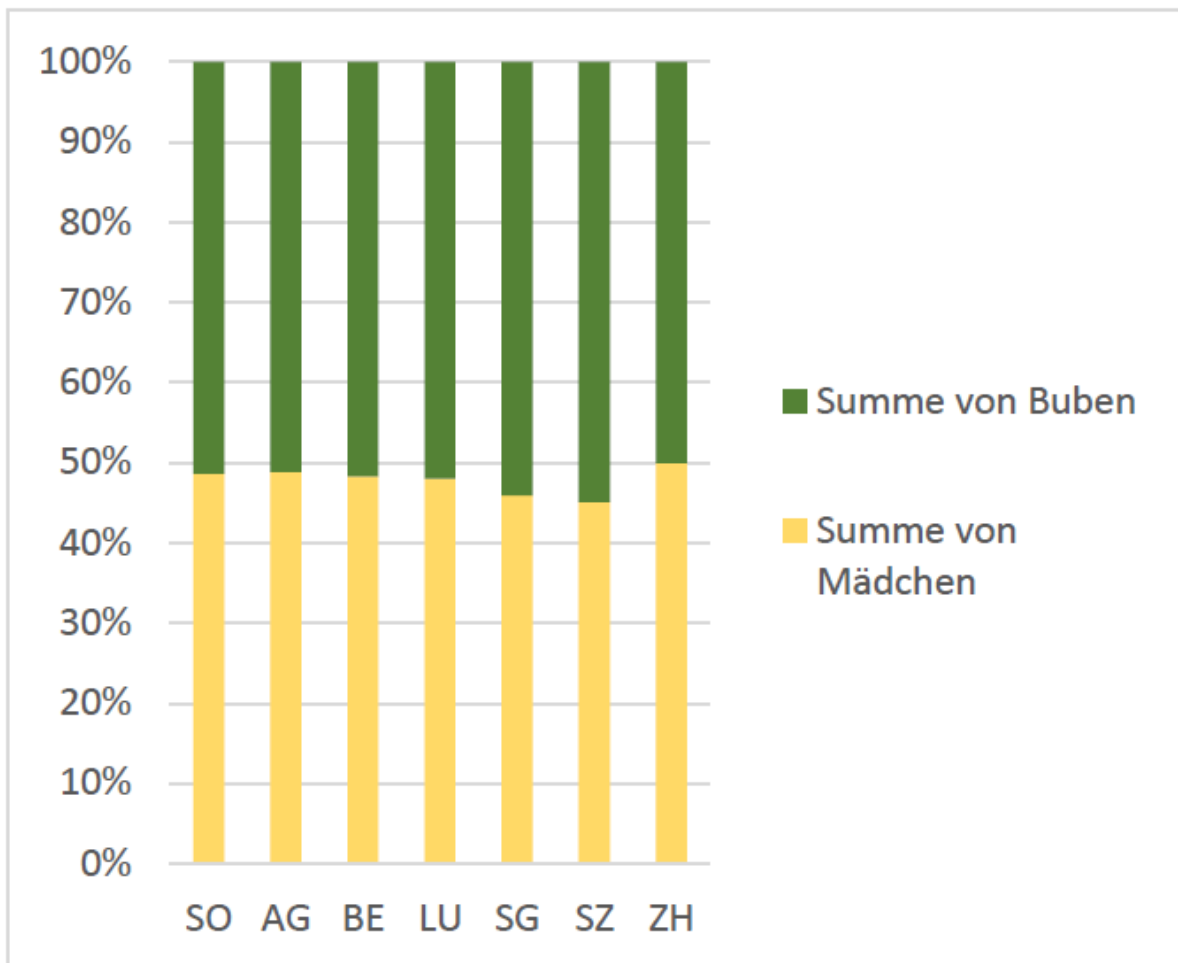


Figure 1: Répartition des enfants par canton et par genre, source: Radix 2023

Au niveau de la répartition par âge, les expériences menées dans les cantons de Soleure, Argovie, Lucerne, St-Gall, Schaffhouse et Zurich,

³ Cette répartition des genres est importante, les expériences avec les jeunes plus âgés (Midnight JeuNE, Summer Night et Winter Sundays) présentent une surreprésentation de garçons. L'enjeu du développement de la participation féminine est identifié.

présentent des fréquentations relativement homogènes par année d'âge, et par conséquent une part importante d'enfants de 1 à 4 ans.

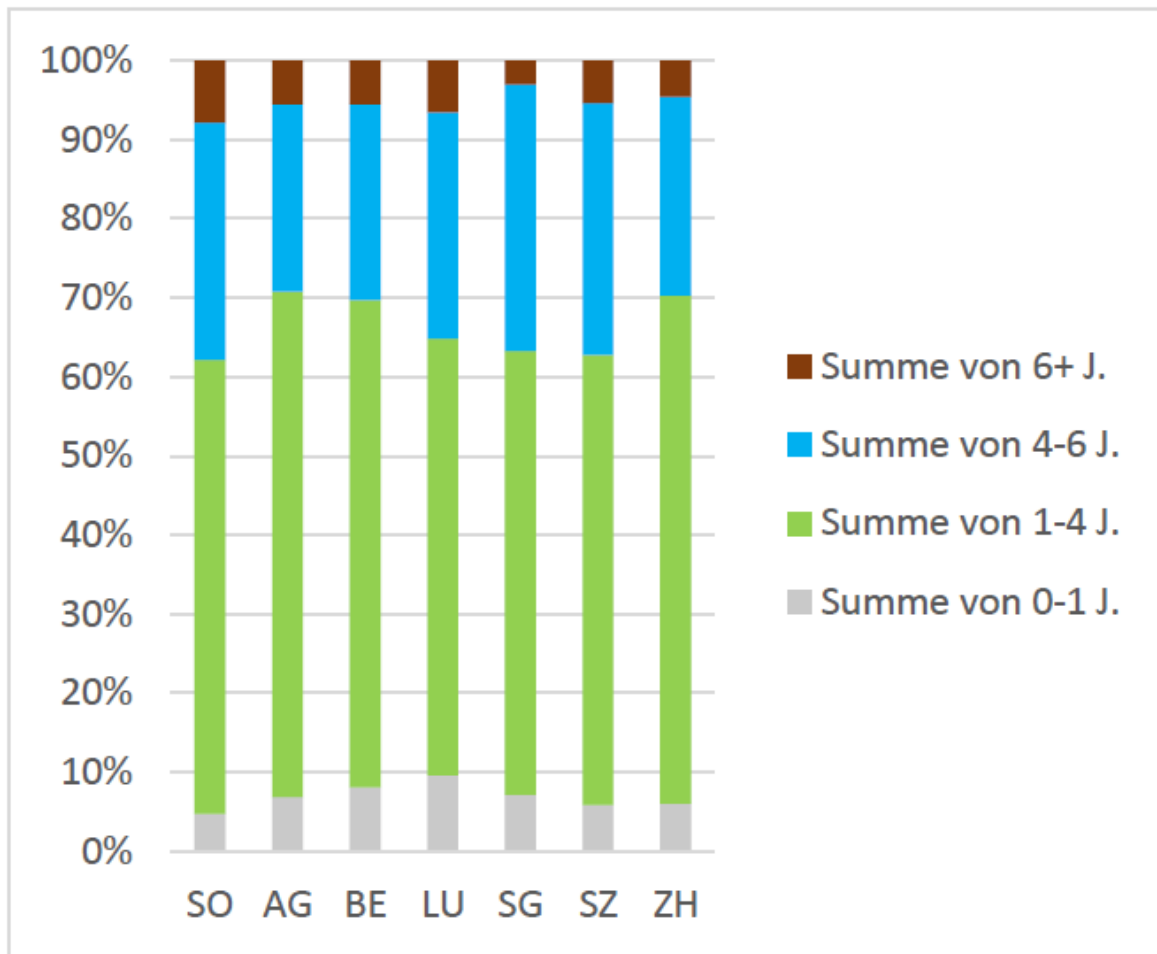


Figure 2: Répartition des enfants par canton et par âge, source Radix 2023

3.2 Participation citoyenne

Le concept de la fondation Radix repose sur l'engagement bénévole. Un-e responsable de salle, bénévole, signe une convention avec Radix qui s'occupe de la gestion administrative, du défraiement et de la formation de base de ce dernier ou cette dernière. Il-elle est par la suite responsable d'ouvrir et préparer la salle, gérer les entrées et ranger la salle.

C'est donc bien sur l'engagement de la population civile que le projet fonctionne. Des démarches sont entreprises tant auprès du grand public qu'auprès des associations de quartiers et de l'association Bénévolat-Neuchâtel pour annoncer l'intention de la Commune de Neuchâtel et faire appel aux bonnes volontés.

3.3 Responsabilité des parents

Dans le cadre du programme Radix, le-la responsable de salle ne gère que la mise en place, le rangement et le suivi des entrées. La bonne entente et la sécurité des enfants restent sous la responsabilité des parents, comme sur une place de jeux.

Bien entendu, le-la responsable de salle dispose d'une brève formation pour encadrer et mettre en places les divers postes d'activité.

La participation des parents au rangement et au maintien de la propreté du lieu est également encouragée.

3.4 Gratuité

Le concept de la fondation Radix se base sur une entrée payante, proposée à 5 francs par enfants, 8 francs pour deux enfants d'une même famille et gratuite pour les détenteurs et détentrices de la carte culture⁴. Ces recettes encaissées par Radix permettent de rémunérer les communes pour les locations de salles.

Cependant, les enjeux de santé publique et de promotion de l'activité physique, de même que l'intention générale de la motion, enjoignent le Conseil communal à proposer la gratuité du système.

Ainsi, il a été proposé à Radix d'octroyer la gratuité de l'utilisation de la salle en contrepartie de la gratuité d'accès pour les familles. La Ville s'acquittera toutefois d'un forfait de 800 francs par salle et par an pour l'achat de petit matériel, le remerciement des bénévoles et les frais d'organisation de Radix.

3.5 Lieux retenus

Après analyse de la disponibilité des salles, mais aussi des considérations d'accessibilités (clés disponibles, accès direct à la salle sans passer par des espaces scolaires, ou encore accès pour les personnes à mobilité réduite), les trois salles suivantes seront mises à disposition à court terme :

- Neuchâtel Ouest : salle de sport de Corcelles-Cormondèche (ancienne salle polyvalente)

⁴ La CarteCulture est une carte nominative permettant aux personnes bénéficiant d'un faible revenu et domiciliées dans le Canton de Neuchâtel d'avoir accès à des offres culturelles, sportives et de formation à prix réduit.

- Neuchâtel Centre : salle de sport de Vauseyon
- Neuchâtel Est : salle de sport du Crêt-du-Chêne

A noter que le programme proposé permet également de mettre en valeur les salles de plus petite taille et ne répondant pas à des normes d'utilisation sportive.

Bien entendu, si des volontaires souhaitent prendre la responsabilité d'une salle dans un autre quartier de la commune, le Service des sports évaluera la faisabilité.

3.6 Evaluation des risques

La Commune de Neuchâtel a vocation à encourager la participation citoyenne. La participation bénévole et volontaire est une force majeure de notre société et de la vie des clubs et associations. Cependant, des risques existent quant à la pérennité et la régularité de l'engagement. Des évaluations seront menées afin de définir si un renforcement de la présence par du personnel engagé et formé est nécessaire. Ainsi, d'autres pistes sont également évaluées en parallèle (voire chapitre 4).

Le Service des sports reste attentif à la question du fair-play et à l'attitude générale des participant-e-s. En effet, les bénévoles responsables de salles n'ont pas pour vocation de gérer d'éventuels conflits, notamment entre parents. Ici aussi, un suivi sera réalisé pour identifier d'éventuelles problématiques et envisager des mesures supplémentaires si nécessaire.

4 Autres pistes en cours d'évaluation

4.1 Promotion de la santé dans les communes

Le Service cantonal de la santé publique, dans sa stratégie de promotion de la santé, invite les communes à proposer des cadres de vie propices à la santé et à la santé mentale de la population. Ce qui a amené le Canton à financer certains programmes et projets proposés par les communes.

Le Service des sports a donc répondu à l'appel à projet du Canton en faisant part de son intérêt à proposer le programme Open Sunday, qui met à disposition une salle de sport, le dimanche après-midi aux enfants de 6 à 12 ans. Ce programme « clef en main » est mis en œuvre par la fondation IdéeSport qui assure l'animation et l'encadrement. Le Service de la santé publique n'a pas encore validé sa participation financière à ce programme. Il pourrait le soutenir à hauteur de 20'000 francs par an. Ce

financement s'étendrait sur 3 années. La salle de sport du CPNE, disponible et facile d'accès, est proposée dans ce cadre.

Ce programme compléterait ainsi de manière adéquate le dispositif général à l'attention des enfants et des familles. 3 salles de sport seraient ouvertes à l'attention des 0-6 ans, et une salle à l'attention des 6-12 ans, en complément des programmes actuellement déjà déployés pour les 12-17 ans.

4.2 Collaboration avec l'Université

L'Université de Neuchâtel, en particulier son programme en Sciences et Pratiques du Sport/SePS (Bachelor et Master), a été approchée pour identifier de potentielles collaborations. En effet, dans le cadre du cursus, des programmes pratiques doivent être proposés. L'organisation d'activités pour les enfants pourrait entrer dans ce cadre. Une telle perspective renforcerait, diversifierait et pérenniserait le programme.

Les premiers échanges avec le Service des sports universitaires (SUN) démontrent une réelle ouverture. Le projet pourrait être effectué dans le cadre d'un stage d'une durée de 120 heures, équivalent à 6 crédits, et pourrait s'effectuer en binôme et par la suite s'intégrer dans un concept « Module d'ouverture » équivalent à 40 heures, soit 2 crédits.

Le-la-les étudiant-e-s de l'université intéressé-e-s auraient pour mission :

- La préparation et la mise en place du projet.
- L'élaboration d'un concept et projet de communication
- L'organisation pratique, l'accueil et la présence sur l'ensemble des dimanches
- La production d'un rapport succinct pour chaque dimanche d'activité
- Une évaluation finale du concept au terme de la saison

Les relations se poursuivent pour préciser les conditions de collaborations avec l'UNINE dans ce cadre.

5 Consultation

La commission du Dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports sera consultée le 21 août 2024.

6 Impact de la proposition

6.1 Impact sur l'environnement

Le présent programme, n'a pas d'impacts significatifs sur les émissions de gaz à effet de serre ou sur la biodiversité.

Cependant, une population en santé contribue à un développement durable de la société.

6.2 Impact sur les finances

Les mesures proposées dans le présent rapport ne nécessitent pas de ressources importantes complémentaires. Le budget ordinaire du Service des sports pourra prendre en charge les frais encourus (800 francs par salle durant la période d'octobre à avril) et les éventuels frais résiduels du programme Open Sunday après déduction du financement cantonal.

Les charges du projet sont indirectes, notamment la non-facturation des salles à la fondation Radix.

6.3 Impact sur le personnel communal

La mise en œuvre du projet implique un travail de communication et de coordination important. Ce dernier pourra cependant être réalisé par le Service des sports, avec le soutien des Services de la communication et de la cohésion sociale.

A priori, les responsables de salles, et nous l'espérons, les parents, s'assureront de laisser les lieux propres pour les élèves. Il ne doit pas y avoir de travail supplémentaire pour le personnel d'exploitation. La gestion des clés sera par ailleurs automatisée avec des boîtes à clés électroniques, dont le code est transmis par SMS le jour précédant la manifestation.

6.4 Impact sur les clubs et associations

Le texte de la motion demande de veiller à ne pas préteriter les clubs et associations sportives. Le modèle proposé n'est pas de nature à concurrencer les activités et cours des clubs de la Ville.

7 Conclusion

La Commune de Neuchâtel souhaite encourager l'activité physique des jeunes. Dès lors, la motion « Mise à disposition d'une ou plusieurs halles de gymnastique pour les enfants et leurs parents les dimanches matins » a été accueillie favorablement.

Des programmes sont d'ores et déjà en place sur la commune, principalement pour ouvrir les espaces de sports aux jeunes aux travers des programmes Midnight JeuNE, Summer Nights et Winter Sundays, avec succès.

La réponse à la présente motion est l'occasion de proposer une nouvelle offre à l'attention des plus jeunes. Cette offre, qui a fait ses preuves en Suisse alémanique est portée par la fondation Radix qui dispose de compétences reconnues en matière de promotion de la santé.

L'offre sera cependant adaptée pour garantir la gratuité d'accès à toutes et tous.

Basée sur la participation citoyenne, chacune des 3 salles identifiées comme adéquates (disponibilité, accessibilité, sécurité, etc.) disposera d'un-e responsable de salle, chargé-e de la mise en place, du suivi des entrées (pour les statistiques) et du rangement. La participation aux activités restera sous la responsabilité des parents. Les emplacements des 3 salles retenues, Vauseyon, Corcelles-Cormondrèche et Le Crêt-du-Chêne permettent une bonne répartition géographique.

Un suivi sera effectué afin de voir si le système fonctionne et/ou si des mesures complémentaires doivent être prises pour en assurer la pérennité. Dans ce cadre, les relations initiées avec l'Université pourraient déboucher sur des collaborations fructueuses dans ce domaine.

Au surplus, des démarches sont entreprises auprès du Canton via son Service de la santé public pour obtenir un soutien pour la mise en place d'un programme à l'attention des 6-12 ans, Open Sunday. La salle de sport du CPNE pourrait accueillir les coaches de la fondation IdéeSport qui animent et encadreraient des activités durant les dimanches des périodes hivernales.

Une mise en œuvre progressive dès l'hiver 2024 est planifiée et permet d'offrir de nouvelles prestations à l'attention des familles, d'une manière compatible avec les efforts financiers nécessaires à l'assainissement des finances communales.

Dans ce cadre, nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de prendre acte du présent rapport et vous proposons de classer la motion n°348 « Mise à disposition d'une ou plusieurs halles de gymnastique pour les enfants et leurs parents les dimanches matin »

Neuchâtel, le 3 juillet 2024

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente,

Le chancelier,

Violaine Blétry-de Montmollin

Daniel Veuve